

Le PS veut limiter les bonus des patrons

Deux propositions de loi visent à limiter la partie variable de la rémunération des dirigeants de grandes entreprises

Les écarts salariaux entre hauts dirigeants de grandes entreprises et le reste du personnel se sont creusés depuis les années 1980. Grâce notamment à la partie variable du salaire, c'est-à-dire ce qui est donné en plus du salaire fixe. Les députés PS Ahmed Laaouej et Frédéric Daerden veulent que cette partie de bonus soit limitée. Cela concernerait les dirigeants des 250 entreprises cotées en Bourse et ceux des entreprises publiques.

Imaginons un patron dont le salaire fixe est de 500.000 euros par an. Aujourd'hui, il peut bénéficier d'un bonus illimité, qui pourrait par exemple se monter à 1.500.000 euros. En plus d'autres avantages. Avec la proposition portée par les députés PS, ce bonus ne pourrait plus dépasser 30 % du salaire fixe. Dans notre exemple, 30 % de 500.000 euros, soit 150.000 euros. Tout ce qui dépasserait cette somme serait taxé à 80 %.

De plus, ces bonus ne pourraient plus être attribués que si l'entre-

prise n'a pas « opéré de licenciement collectif » dans les deux ans précédant leur paiement. Plus question donc de virer en masse pour faire monter l'action en Bourse et se voir décerner une récompense sous forme de plantureux bonus. Une autre disposition de la proposition fait aussi en sorte d'éviter que les bonus soient payés à l'étranger.

TRANSPARENCE

Un autre point mis en avant par Frédéric Daerden est la transparence. L'idée serait que les entreprises (les cotées et les publiques) devraient publier la proportion entre le salaire des dirigeants (pas seulement les big boss) et le salaire médian dans leur entreprise. Le salaire médian, c'est un salaire fictif: la moitié des employés gagnent plus, l'autre moitié gagne moins.

Ici, il s'agit simplement de faire prendre conscience des différences salariales. Les députés PS citent l'exemple du patron de Delhaize qui, en 2013, gagnait 123 fois plus qu'une caissière avec 5 ans d'expérience. Ou encore chez Inbev, un jeune cadre

gagne 111 fois moins que le grand patron. « *Nous ne sommes pas dans une logique d'interdiction* », tient à préciser Frédéric Daerden. « *Mais dans une vision économique de transparence et de justice sociale et fiscale. Ce que nous voulons éviter, ce sont les dérives comme celles que l'on a connues dans le secteur financier.* »

FREINS DE LA MAJORITÉ

Les propositions du PS feront l'objet d'une discussion en séance plénière de la Chambre, sans doute juste après Pâques. « *Ce que nous voulons, c'est que l'on en discute* », dit Ahmed Laaouej. « *Nous voulons montrer au public que cette majorité qui n'a pas hésité à faire un saut d'index, qui fait mal au portefeuille des gens, qui ficelle mal ses dossiers fiscaux, met des obstacles dès que l'on vient avec des sujets concernant quelques grands patrons.* »

Les députés insistent: ils ne veulent pas interdire aux entreprises de payer ce qu'elles veulent, ils veulent réguler. Un peu comme ça a été fait pour le secteur financier après la crise de 2008. Selon eux, les effets pervers

des bonus, c'est que les dirigeants veulent avoir des résultats immédiats, quitte à mettre en danger la santé de l'entreprise qui les emploie. ●

BENOÎT JACQUEMART

Le patron de Delhaize gagne

123 fois

le salaire d'une caissière avec une ancienneté

de 5 ans

Un jeune cadre d'Inbev gagne

111 fois moins

que son grand patron

Notre opinion

Le PS met la barre à gauche



Benoît Jacquemart
ÉDITORIALISTE

Le Parti socialiste, dans l'opposition au niveau fédéral, a-t-il une chance de faire passer les propositions qu'il détaille pour nous dans ce dossier? Si l'on s'en tient au « jeu » habituel majorité contre opposition, on répondra que non,

mais ce qu'il cherche, c'est à obtenir un débat public sur une question qui parle au grand public.

Ces grands patrons qui se goinfrent alors que les citoyens, travailleurs, pensionnés, allocataires sociaux, souffrent, c'est indécent.

L'explosion de ces rémunérations depuis les années 80, alors que la crise n'en finit pas de rattraper la grande masse des Belges, c'est inacceptable et d'ailleurs, ça menace la paix sociale. Voilà ce que dit le PS en présentant sa proposition de loi.

Ce n'est pas faux, même si l'on peut émettre des doutes

sur l'efficacité d'une telle mesure.

Mais l'intérêt pour le PS se trouve aussi ailleurs. Alors que la majorité MR/N-VA/CD&V/Open VLD a fait en sorte que la proposition de l'opposition socialiste soit recalée sans véritable discussion, le parti d'Elio Di Rupo va amener le débat à la Chambre en séance plénière, lui assurant un maximum de visibilité. Une opération qui lui permet de se replacer politiquement. En s'attaquant à ce qui ressemble bien à une injustice sociale et fiscale, le Parti socialiste montre que la gauche, c'est lui.

C'est qu'à sa gauche, on trouve le PTB. Ils ne sont pas nombreux, les élus du Parti du travail de Belgique, mais ils font du bruit et ils séduisent un électorat déboussolé. Le PS, lui, a dû composer jusqu'au gouvernement Di Rupo avec des alliés de droite ou de centre droit. Maintenant qu'il est dans l'opposition au fédéral, il peut se repositionner à gauche toute. Et il lui reste du temps d'ici aux élections de 2019. ●

CEO : Le top 15 des rémunérations en 2014

(source : De Tijd)



« Laissons faire les conseils d'administration »

L'économiste Bruno Colmant est « plutôt tiède, voire froid » par rapport à cette proposition du PS. « Déjà, ce qui me pose problème, c'est qu'on fait toujours une opposition entre les entreprises cotées et les non cotées. Ce ne sont pas des entreprises différentes les unes des autres. Ensuite, je pense que les entreprises cotées appartiennent à la sphère du privé. Les conseils d'administration et les assemblées générales (des actionnaires, NdLR) établissent les règles. Il faut laisser faire l'économie privée,

qui est libre. »

C'est vrai concède Bruno Colmant, que, « en matière bancaire, il était normal d'établir des règles plus strictes. » Ce qui a été fait après la très grave crise du secteur bancaire mondial, dans les années 2008 et suivantes.

PEU SONT CONCERNÉS

Mais pourquoi imposer des règles à tout le secteur privé, se demande M. Colmant. « Ça concerne un nombre limité de personnes, pour commencer. Si l'on ne prend que

les entreprises cotées en Bourse, ça doit faire 250 entreprises. Plus quelques entreprises publiques. Il faut laisser un certain degré de spontanéité dans l'entreprise. C'est le conseil d'administration, désigné par l'assemblée générale, qui décide du degré de rémunération. C'est lui l'interface entre les actionnaires et les dirigeants des entreprises. Le PS veut créer une interférence, ça n'existe nulle part. Et puis ces gens n'ont pas volé leur argent. Dans la plupart des sociétés, on fait

des comparatifs avec des autres sociétés du même type. »

M. Colmant comprend que les très hauts revenus puissent choquer. D'ailleurs, dit-il, « une entreprise qui paye trop ses dirigeants ne se rend pas service à elle-même ». Mais il rappelle que des assemblées générales ont fait reculer des patrons, privant par exemple de bonus ceux de Delhaize et Ahold à l'occasion de la fusion des deux chaînes de magasins. ●

B.J.

Les plus gros salaires du monde

59 millions par an pour le n°1 de la pub !

Difficile d'établir un classement des plus gros salaires de la planète. D'autant qu'on ne tient compte, ici, « que » du salaire annuel (fixe et variable) et des primes, en excluant la partie actions et stock-options. On ne trouvera donc pas ici certains patrons comme Mark Zuckerberg (Facebook) qui, comme le faisait Steve Jobs, se contente d'un salaire symbolique annuel d'un euro et assure ses petites dépenses quotidiennes avec les résultats colossaux de ses actions, nettement moins taxées aux USA qu'un gros salaire ! Un classement qui ne tient pas compte non plus de la richesse totale des intéressés : on n'y trouvera donc pas trace au sommet des plus grosses fortunes de la terre comme de Bill Gates (Microsoft) ou la famille Bettencourt (L'Oréal).

PATRON DE WPP

D'après les publications récentes, l'homme qui toucherait le plus gros salaire sur la planète serait, selon Le Monde Economie de juin 2015, l'Anglais Martin Sorrell, patron de la société publicitaire n°1 sur la planète, WPP. Son salaire, composé d'un fixe, d'un bonus court terme et d'un autre long terme, a explosé ces dernières années pour atteindre 59 millions d'euros en

2014. Pour la petite histoire, 20% des actionnaires de WPP s'opposent depuis plusieurs années au montant des émoluments de sir Martin, mais leur avis n'étant que consultatif, Sorrell continue à remplir son bas de laine au même rythme...

D'autres patrons connus

Dans les classements disponibles en France ces dernières années, épinglons les salaires (hors actions/stocks-options) de quelques patrons d'entreprises connues. Le classement 2014 de capital.fr plaçait le patron de L'Oréal, Jean-Paul Agon, dans le haut du tableau avec un salaire annuel de 4 millions d'euros, suivi de près par Henri de Castries

(Axa) et Christophe de Margerie (Total) avec 3,5 millions, Jean-Laurent Bonnafé (BNP Paribas) à 3,4

millions et Patrick Thomas (Hermès) à 3,2 millions.

Dans le classement du Journal du Net et sur l'ensemble des types de rémunération (fixe, variable...), on trouvait aussi le patron de Carrefour, Georges Plassat, avec 3,7 millions, Bernard Arnault (LVMH)

avec 3,4 millions, Thomas Enders (Airbus) et Jean-Pierre Clamadieu (Solvay) avec 3,2 millions, Lakshmi Mittal (ArcelorMittal) et Carlos Ghosn (Renault) avec 3,1 millions, Frank Riboud (Danone) et Michel Landel (Sodexo) avec 2,9 millions, Carlos Tavares (Peugeot) avec 2,7 millions, Arnaud Lagardère (Lagardère) avec 2,4 millions, Nonce Paolini (TF1) et Bernard Charlès (Dassault Systèmes) avec 2,3 millions, Jean-François Decaux (Decaux) avec 2,1 millions, Jean-Dominique Senard (Michelin) avec 1,9 million, Gérard Mestrallet (GDF Suez) avec 1,8 million, Pierre Pringuet (Pernod Ricard) avec 1,9 million, Jean-Marie Laborde (Rémy Cointreau) avec 1,5 million, Mario Guevara (Bic) avec 1,4 million, Jacques Gounon (Eurotunnel) avec 1 million, Alexandre de Juniac (Air France - KLM) avec 645.000 euros.

MICHEL ROYER



Jean-Paul Agon (L'Oréal)
4 millions d'euros par an



Henri de Castries (Axa)
3,5 millions d'euros par an











Jean-Laurent Bonnafé (BNP Paribas)
3,4 millions d'euros par an

Les rémunérations des présidents du BEL 20 et leur évolution entre 2013 et 2014

(source : De Tijd)



Les rémunérations totales des conseils d'administration
En millions d'euros

KBC	2,355	Belgacom	0,975
GBL	1,797	GDF Suez	0,736
D'leteren	1,589	Befimmo	0,680
Bekaert	1,337	Elia	0,642
UCB	1,316	Umicore	0,617
Solvay	1,306	Delta Lloyd	0,522
Ageas	1,261	Telenet	0,490
AB InBev	1,229	Cofinimmo	0,480
Delhaize	1,121	AvH	0,400
Colruyt	0,990	Bpost	0,374

									
Thomas Leysen KBC	Roland D'leteren D'leteren	Jef Colruyt Colruyt	Bert De Graeve Bekaert	Nicolas Boël Solvay	Gerald Frère GBL	Gerhard Mayr UCB	Jozef De Mey Ageas	Mats Jansson Delhaize	Kees Storm AB InBev
500.000€	430.910€	360.000€	354.183€	309.000€	270.000€	245.000€	226.340€	194.301€	171.000€
= 0,0%	+ 0,6%	+ 0,2%	- 29,2%	- 1,3%	- 3,7%	+ 15,4%	- 14,6%	+ 14,3%	+ 2,3%

Les émoluments moyens pour un administrateur ordinaire
En euros

KBC	132.523	Delta Lloyd	71.267
Ageas	114.917	Solvay	71.214
GBL	109.064	Belgacom	67.438
D'leteren	96.495	Befimmo	62.111
Delhaize	92.645	Umicore	54.892
GDF Suez	91.956	Cofinimmo	50.669
Colruyt	90.000	Elia	45.011
UCB	89.222	AvH	41.638
AB InBev	81.346	Telenet	41.078
Bekaert	75.615	Bpost	31.910

									
Stefaan De Clerck Belgacom	Thomas Leysen Umicore	Alain Devos Befimmo	Bert De Graeve Telenet	André Bergen Cofinimmo	Jean Frijns Delta Lloyd	Jacques Delen Ack. & van Haaren	Miriam Maes Elia	Françoise Masal Bpost	Gérard Mestrallet GDF Suez
166.000€	123.038€	121.250€	120.000€	100.000€	94.000€	67.200€	56.821€	54.874€	0€
+ 119,9%	+ 31,4%	- 12,9%	+ 4,3%	= 0,0%	+ 5,4%	+ 68%	- 3,7%	+ 17,1%	

Payé en tant que CEO et pas comme président